



Ohey - Opération de Développement Rural

Havelange, RSu, le 15 décembre 2021.

Compte-rendu de la réunion de la CLDR en Visioconférence Le 14 décembre 2021

Membres présents : *Didier Hellin, Caroline Houart, Rosette Kallen, Siobhan Sanderson, Françoise Ansay, Jean Demeure, Marie-Aude Goffin, Olivier Gonne, Pierre Halleux, Sabrina Holodine, Anne Kypers, Marie-France Latine, Miguella Lebrun, Yannic Lecomte, Pierre Lhoas, Benjamin Mahy, Marie-Thérèse Meyfroidt, Stephan Vis, Mathilde Lechat, Adrien Voisin, Ruth Oosterhof (agente relais)*

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : *Aurélien Dethier, Rachel Sundar Raj*

Excusés : *Nicolas Triolet, Christophe Gilon, François Debatty, Vincent Leemans, Jacqueline Masson, Jean-Pol Somville, Pol Vermeulen, Anne Wery.*

Absents et non-excusés : *Arnaud Paulet, Jeanne De Pauw, Charles De Quirini, Monique Georges, Delphine Graux, Paul Guilmot, Robin Guns, Clément Moyersoën, Kataryna Vantighem*

.....

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 septembre 2021

Le compte rendu est approuvé sans remarques.

Des clarifications quant au toboggan du coin des Macrâles ont été demandées. En effet, le rapport de sécurité recommande de changer l'orientation du grand toboggan ou de planter deux arbres afin que les enfants ne se brûlent pas en été.

2. Avancement des projets

2.1 Maison Céline Pierre

La commune attend l'estimation financière et la mise à jour du cahier des charges de l'architecte. Des modifications ont dû être faites par rapport à certaines zones du premier bloc : le point « police » et le distributeur de billets de banque ont été échangés car ce dernier prend plus de place que prévu afin de garantir l'accès aux PMR.



2.2 Cœur d'Evelette

Concernant le cheminement, l'architecte a remis l'esquisse et plans. L'INASEP est désormais chargée de la suite de la procédure. La prochaine étape sera la présentation de l'avant-projet à la CLDR et aux habitants.

Concernant le coin des Macrâles, plusieurs plants prévus dans le cadre de la distribution annuelle (semaine de l'arbre) ont été consacrés à la réalisation d'une haie.

2.3 VICIGAL + réseau de chaleur

Par rapport à la dernière réunion de la CLDR qui s'est tenue au mois de novembre, ces deux dossiers ont peu avancés. Les projets suivent leur cours.

3. Rapport annuel de la CLDR

Chaque année, la commune fournit un rapport aux autorités régionales comprenant une série d'informations.

L'annexe 4 de ce document est « Le rapport de la CLDR » dans lequel sont décrites entre autres les avancées des projets, les résumés des réunions de CLDR, le bilan de l'année écoulée ainsi que la programmation de son travail pour l'année suivante.

Comme chaque année, la FRW a rédigé ce document et le présente à la CLDR pour approbation.

3.1 Bilan 2021

S'agissant de la composition de CLDR, il y a eu 4 démissions et 2 admissions au cours de l'année. La nouvelle composition de la CLDR devra être actée au conseil communal de mars 2022.

Quatre réunions ont été organisées :

- 22 Février : présentation de la candidature pour WACY et de la nouvelle circulaire développement rural.
- 29 Juin : modification du ROI et présentation de l'appel à projets « BiodiverCité ».
- 08 Novembre : séance conjointe avec la CCATM pour la présentation du projet « habiter autrement » mené par le GAL « Tiges et Chavées »
- 14 Décembre : séance consacrée au bilan.

Plusieurs projets (notamment ceux qui font l'objet d'une convention) ont été poursuivis durant toute l'année.

3.2 Programmation 2022

3.2.1 Poursuite des projets en cours.

- Maison Céline Pierre
- Cœur d'Evelette
- Vicigal
- Réseau de chaleur

Un membre demande qu'une réflexion soit menée concernant le budget du projet de la Maison Céline Pierre car les premières estimations sont bien dépassées.

3.2.2 Budget Participatif

La commune prévoit de répondre à l'appel lancé par la Wallonie et de lancer un budget participatif en 2022 dont la part communale s'élèverait à 7500€. La CLDR sera consultée tout au long du processus.

Il n'y a pas encore de calendrier défini pour le lancement du budget participatif mais la demande doit officiellement être introduite durant la période de validité du PCDR (soit avant décembre 2022 pour ce qui concerne la commune d'Ohey).

Q : quels sont les critères de recevabilités des projets ?

Réponse : les critères de sélection des projets sont édictés dans le règlement publié sur le site Internet du SPW (il est obligatoire de l'utiliser si la commune désire avoir accès à la subvention régionale) :

- Accès au grand public : terrain communal de préférence ou convention
- Durabilité
- Contribuer aux objectifs du PCDR

Q : Le jury de sélection sera-t-il composé uniquement d'une représentante politique et d'un membre de l'administration ?

Réponse : Non, c'est la CLDR au complet qui sera le jury. Le rôle de la CLDR dans le cadre du budget participatif est prépondérant. D'une part, elle décide de la recevabilité des projets et d'autre part elle vote pour les projets.

Q : Une action de type « événement » peut-elle entrer dans le cadre d'un budget participatif ?

Réponse : la FRW se renseigne sur la possibilité de proposer une action plutôt que la réalisation physique d'un projet.

3.2.3 GT à poursuivre et lancer

Q : les GT peuvent-ils être lancés par des citoyens ? Si c'est le cas, un appel plus large via notamment le bulletin communal pourrait être lancés.

Réponse : C'est la CLDR qui pilote et propose les GT. Cependant, les membres peuvent relayer les demandes des habitants. Les GT sont ouverts à tous les citoyens ; Un appel sera fait aux habitants pour y participer.

- **GT « charte de convivialité »**

Q : Quel est l'état d'avancement de ce groupe de travail ?

Réponse : Ce groupe de travail s'est réuni deux fois en début d'année pour réaliser un document de promotion du bien-vivre ensemble. Une première version sera soumise aux membres du GT début janvier 2022.

Depuis, le projet a pris de l'ampleur. En effet, constatant que plusieurs initiatives similaires étaient en projet dans les 6 autres communes qui composent les GAL « Tiges et Chavées » et « Condroz-Famenne » (toutes couvertes par l'Equipe Condroz de la FRW), il a été proposé de créer un document commun.

La première version sera soumise à des groupes de travail similaires à celui d'Ohey. Les remarques feront ensuite l'objet d'une mise en commun.

Alors qu'au départ il n'y avait pas de budget, les GAL pourraient financer la réalisation (graphisme et impression) et la diffusion de la charte puisque l'ensemble de leurs communes sont concernées.

- **GT « Mobilité et Sécurité routière »**

Le GT mobilité ne s'est plus réuni depuis 2018. Il pourrait cependant être réactivé.

Des réflexions avaient été menées concernant :

- Le renforcement de la sécurité sur la RN921 : un rapport sur les actions à mener avait été rédigé par la CCATM et validé par la CLDR puis envoyé au SPW-mobilité. Malheureusement, ce dernier n'avait pas donné suite.
- La Sécurité dans les rues de l'harmonie et du tilleul
- ➔ Ce GT concerne aussi la mobilité active. Il existe un réseau (en lien avec le VIVCIAL) qui pourrait être promu.

L'un des membres suggère que ce GT mobilité soit l'occasion de mener une réflexion sur des actions qui peuvent être menées par la commune et sans budget excessif. Par exemple : la mise en place de zones 30 dans les hameaux, de limiter à 70 au lieu de 90 sur les voiries traversant les villages et rénover les bords de route pour favoriser les déplacements actifs (comme l'utilisation du vélo).

- **GT « Biodiversité »**

Ce groupe de travail a été initié suite à la mise en place de l'appel à projets BiodiverCité (issu du regroupement entre le plan maya, le PCND et le programme de la semaine de l'arbre).

L'échevine en charge de la ruralité profite de ce moment pour annoncer que la commune a reçu un subside de 11.010 euros pour mener les projets qu'elle avait soumis.

Proposition : mise en place d'un nouveau GT consacré à l'eau.

Un membre suggère de lancer un groupe de travail consacré à l'utilisation de l'eau. La gestion de l'eau potable et des eaux usées est une problématique de plus en plus importante au vu de la population croissante alors qu'à contrario certaines zones de la commune sont potentiellement inondables, une réflexion sur l'utilisation de l'eau devrait être menée.

L'échevine en charge du DR informe que la commune y a déjà réfléchi. Des réunions ont eu lieu avec la SWDE, pour que la pression augmente au niveau des châteaux d'eau suite à des fuites importantes notamment à Goesnes (résolu), Perwez et Mattagne.

- ➔ La CLDR approuve cette proposition qui sera soumise au collègue.

La CLDR approuve à l'unanimité le programme 2022 et le rapport annuel 2021.

4. Divers

4.1 Dates de CLDR

Les participants suggèrent de préparer des Doodles pour maximiser le nombre de participants.

L'échevine propose de soumettre deux ou trois dates par CLDR en fonction de l'actualité des projets développement rural (présentation d'un avant-projet, lancement du budget participatif, etc.). Il est impossible à ce stade de prévoir les dates pour toute l'année.

4.2 Evaluation du PCDR

Selon le décret, une évaluation doit être programmée tous les cinq ans. Le PCDR d'Ohey atteignant sa dixième année en 2022, une évaluation sera mise à l'ordre du jour.

4.3 Est-il prévu de relancer une ODR ?

Oui, le collège a marqué son intention de relancer une nouvelle opération de développement rural. La commune a déjà écrit à la ministre en ce sens. Cette dernière examinera la demande une fois que l'ODR actuelle sera terminée (soit après décembre 2022).

La commune a décidé d'effectuer un maximum de démarches entre-temps pour accélérer le plus possible le processus.

Précision : tant que la CLDR se réunit, la FRW accompagne la commune, les projets peuvent continuer et les GT peuvent continuer à se réunir. La seule restriction, lorsque le PCDR est périmé, concerne l'accès aux subventions « développement rural ».

Annexe : Rapport de la CLDR

Prochaine réunion de la CLDR : date à fixer

Rachel SUNDAR RAJ
Agent de développement
r.sundarraj@frw.be

Aurélien DETHIER
Agent de développement
a.dethier@frw.be

Visitez notre site web : www.frw.be
Et notre page Facebook : <https://www.facebook.com/FondationRuraleWallonie>